

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015

*Le 30 Juin 2015, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 6 Juillet 2015 à 20 h 30, en Conseil ordinaire.*

*L'an deux mil quinze, le 6 Juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.*

☞ *Etaient présents* : Wily DUBOS, Maire, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, PARANT, Olivier BAN, Jean-Pierre BERTHELOT, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Clément GOELDEL, Bernard JACQUINET, Bernard WEILER.

- *Absents excusés* : Dolorès SAGESTE, Hubert FOURNET, Didier De AMORIN ayant donné son pouvoir à Jean-Pierre COCQUELET.

### ☞ *ORDRE DU JOUR* :

- Recensement des arbres remarquables dans la forêt du « Chêne à la Vierge » par Amandine PREVOST.
- Présentation du projet : installation éphémère et durable dans un parcours évolutif en septembre 2015 par Monsieur BELOTTI, Président de l'Association Montvillers.
- *Délibérations* :
- *18/2015* : Autorisation au Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes Forêts et Coteaux de la Montagne de Reims pour l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables.

### *Questions Diverses.*

### *Informations Diverses.*

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal :

**Madame Amandine PREVOST du Parc Régional de la Montagne de Reims**, accompagnée de Célia GOGO, stagiaire, nous présente le projet du recensement des arbres remarquables. Le stage de Célia GOGO a duré trois mois. 19 forêts au niveau national sont retenues pour être labélisées. Le site de la Montagne de Reims a été sélectionné. Nous possédons trois forêts domaniales distinctes, à savoir : VERZY pour ses Faux, Hautvillers et le « Chêne à la Vierge ». Le but est de mettre en valeur les forêts qui seront labélisées. Nos trois forêts représentent 3 486 hectares. L'objectif de la démarche « forêts d'exception » sur le massif de la Montagne de Reims est la mise en valeur des forêts domaniales à travers une gestion exemplaire et durable des forêts

de l'ONF (aspect économique, social et environnemental) et ce avec les élus et les acteurs locaux.

Les objectifs à atteindre sont :

- améliorer l'accès aux forêts de la montagne de Reims par des modes de transports plus respectueux de l'environnement
- en lien avec les besoins du territoire et des publics (parcours débutant des gares,
- communication autour des possibilités d'accès,
- apporter les informations nécessaires pour comprendre la forêt et ses patrimoines auprès des différents publics,
- sentiers pédagogiques,
- sorties et animations scolaires, pour le grand public,
- plaquettes d'information élaborées puis distribuées dont une adressée à la Mairie.

**Intervention de Monsieur Bernard WEILER** représentant l'Association de Montvillers qui a étudié un projet d'animations ludiques dans le village. Voici les jeux qui sont proposés :

1. **Mikado Géant.** Il devrait être installé dans le jardin de la mairie.  
Monsieur WEILER demande la possibilité de le stocker soit dans le parc de la mairie, soit dans un autre lieu approprié.
2. **Parcours Sportif** : durable pour « Lapins (en peluche) ». Il devrait être installé dans le jardin de la Mairie.
3. **Marelle Impossible et Loufoque** : peinte au sol évoquant la Communauté de Communes.  
Voir le lieu de celle-ci : soit sur la place de l'église, soit dans la cour de l'ancienne Mairie.
4. **Grappe à Visages** : décor peint à trou pour poser seul ou en famille : Il devrait être installé près du Tennis ou en haut de la Rue du Mont Joly à l'amorce des vignes.
5. **Panier Percé** : rempli de souvenirs inaltérables. Il devrait être installé au Pré aux Chats.
6. **Bocal à Cornichons** : décor peint à trous en hommage au surnom des rémois : Il devrait être installé au Pré aux Chats.
7. **Il Pleut des Cordes** : installation pendue et pendante : Il devrait être Installé à Montchenot aux Prés Bonnet
8. **Tulipes sur Tige** : décor peint à trous pour se prendre en bouquet : Il devrait être installé à Montchenot près du club Canin
9. **Cadre de Vue** pour apprécier un paysage : Il devrait être installé derrière l'église avec un panorama sur les vignes les plaines et ville de Reims.

Il est demandé à l'Association de prévenir les riverains.

**Le Maire ouvre la séance.**

Il demande aux membres du Conseil Municipal de signer le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2015. Aucune correction ni modification ne sont apportées. Madame Catherine CORDIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

**DELIBERATIONS :**

- **18/2015 autorisation au maire à signer une convention avec la Communauté de Communes forêts et coteaux de la Montagne de Reims pour l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables :**

La délibération 17/2015 ne pouvant être retenue, cette nouvelle délibération doit être prise pour que le maire puisse signer une convention avec la Communauté de Communes forêts et Coteaux de la Montagne de Reims, afin que ce soit Reims-Métropole qui instruisse les permis de construire et les déclarations préalables.

*Il est procédé au vote.*

**POUR : 12    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

**ACCEPTE A L'UNANIMITE.**

**- Informations :**

Le Maire expose

**1) Eclairage public**

La réception des travaux d'éclairage public installé rue de la Petite Barbarie s'est effectuée début juillet avec Monsieur BATALLA (SIEM). Clément GOELDEL représentait la mairie. Les poteaux en béton de la rue de la petite barbarie ont été enlevés.

**2) Scolaire**

La remise de dictionnaires français/anglais aux 7 enfants de Villers-Allerand, rentrant au collège en septembre prochain, a été faite par Catherine Cordier

**3) PLURIAL**

Le permis de construire des 13 futurs logements de PLURIAL a été signé. Un panneau « permis de construire » a été mis en place sur le site le 6 juillet 2015 par la Société PLURIAL .

**4) Sécurité**

Un radar pédagogique a été commandé pour le secteur Montchenot/Villers Allerand.

**5) Travaux**

L'entreprise GAJEWSKI va procéder au rebouchage des trous dans le village cette semaine en particulier rue de la Ferme et Aux Prés au chat.

L'axe Rilly la Montagne / Chigny les Roses sera fermé du 6 au 14 Juillet pour travaux.

Jean-Pierre Berthelot est chaleureusement remercié pour le suivi qu'il porte au travail des ATT.

#### **6) DETR :**

Nous avons reçu un courrier de la sous-préfecture nous stipulant que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 pour le projet du centre culturel est refusée. C'est le troisième refus après celui de 2013 et 2014. Le Maire a été reçu par monsieur le Sous-Préfet qui lui a confirmé que, si nous représentions un dossier semblable en 2016 nous aurions très peu de chance d'être éligible pour la DETR. Le dossier que nous avons proposé reste d'intérêt communal. IL ne prend pas assez en compte, un intérêt territorial, avec un projet d'animation culturelle conséquent.

Ce refus n'est pas sans interroger le conseil sur le devenir de cet espace culture. Le maire demande à Didier De Amorin et Jean-Pierre Cocquelet de préparer un plan de financement qui tient compte des subventions réellement acquises et de le présenter au prochain conseil les différentes possibilités qui nous sont offertes. Nous devrions ainsi décider des suites à donner.

#### **7) Aire de Jeux**

Pour l'installation de l'aire de jeux dans le parc de la Mairie, monsieur BAN fait le point. Les fondations sont terminées. Les jeux seront installés dans une quinzaine de jours, dès que le fournisseur aura reçu les matériels commandés. Le portail sera changé (attente de devis) avec une commande électrique programmée pour une ouverture au public.

#### **8) Les Hydrants**

Au cours de la visite de contrôle de l'ORPEA le SDIS a demandé au maire de faire vérifier les débits et pressions de tous les poteaux à incendie de tout le village. Les hydrants ont été vérifiés par la Société HAAS. Monsieur DUBOS a adressé au SDIS le contrôle officiel de tous les poteaux d'incendie.

#### **9) Culture**

Estelle Courteix rapporte les excellentes accueils de la « fête de la musique » et de « la course des couples » organisée par le CAVAM.

Pour la fête du village tout est prêt. Le concours de pétanque sera organisé.

Un flyer sera distribué dans le village.

Le prochain bulletin municipal est prévu pour fin septembre/début octobre.

#### **10) Achat d'un tracteur :**

Monsieur COCQUELET a demandé plusieurs devis à diverses entreprises pour l'achat d'un tracteur utile pour les travaux pour la commune. Compte tenu du montant de l'investissement il demande la position du conseil : est ce que l'on continue dans cette voie ou pas ?

Après un tour de table, les membres du Conseil dans leur majorité ne sont pas favorables à l'achat d'un tracteur actuellement. Par contre la grande majorité admet qu'un second véhicule utilitaire reste utile pour le village. Il reste à concrétiser l'achat du véhicule.

*Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est levée à 22 h 30*